



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100630>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-100630**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU D'ANGERS, ETABLISSEMENT SUPPORT DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE, POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26490003600015

Ville : Angers

Code postal : 49100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : DAG2025MAPA03ARCHIVEXTERNCHOLET

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : La Cellule juridique des contrat du GHT49

Adresse mail du contact : CJCGHT49@chu-angers.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 241353321

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public de santé

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS D'ARCHIVAGE PHYSIQUE ET PRESTATIONS ASSOCIEES POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Code CPV principal - Descripteur principal : 79995100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les prestations d'archivage physique et les prestations associées pour le Centre Hospitalier de Cholet.

Lieu principal d'exécution du marché : Centre hospitalier de CHOLET

Durée du marché (en mois) : 72

Valeur estimée (H.T.) : 90000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite de site obligatoire sera organisée. La visite est collective (voir détails article 13 du règlement de la consultation). L'absence de participation à la visite obligatoire entraîne automatiquement le rejet de l'offre correspondante.

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de soixante-douze mois (72) mois calendaires à compter du 4 novembre 2025 ou à sa date de notification si celle-ci est ultérieure. Cette durée se justifie par le fait que : o la constitution du fonds constitue une dépense importante au regard de la prestation de conservation ; o la remise en concurrence et le changement de Titulaire entraîne des coûts très importants liés au déménagement des archives physiques. Il s'agit d'un accord-cadre exécuté par émission de bons de commande, dans les conditions prévues aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant ni quantité minimum et avec un montant maximum. Le montant maximum est égal à quatre fois le montant du marché. Les critères pour le jugement des offres sont décrits à l'article 14.2 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2025